



RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

PREAVIS No5/2022

Remplacement du véhicule « Aebi VT 450 » des Services Extérieurs

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux,

Ont participé le 11 avril 2022 à la séance de présentation du présent préavis :

Bureau du Conseil :

O. Guignard, Président

Excusé : E. Burget, Secrétaire du Conseil

Municipalité :

Mme N. Greiner-Meylan, Syndique

Mme C. Schiesser

Mr JC. Favre

Mr Ph. Michelet

Mme S. Rainotte

Commission des Finances

M. Christian Marrel, président

Mme Hannah Grossenbacher

Mme Amélie Ramoni-Perret

M. Daniel Annese

Excusée : Mme Sakine Uçurum Pion

Commission Technique :

Mme Fabienne Le Tadic

Mr Cyril Stuber

Excusé : Mr Gilles Favre

Préambule

Le préavis sous revue concerne le remplacement d'un des 3 véhicules des services extérieurs pour le déneigement et les activités courantes à savoir 1 transporter de type Aebi VT 450 multi lift.

Bien qu'ayant donné entière satisfaction depuis son acquisition en 2009 (préavis 03/2008) ce véhicule devient de plus en plus coûteux à maintenir (+ CHF : 100 000 depuis son acquisition) sans compter le risque de panne au mauvais moment.

La municipalité a donc décidé de procéder à son changement et d'acquérir un véhicule du même type et répondant aux dernières en matière environnementale.

Pour information ce véhicule est utilisé quotidiennement et compte entre 5 et 6000 heures d'utilisation accumulées.

Présentation

Mr Michelet présente le préavis et rappelle le préambule ainsi que les critères d'utilisation président au choix de ce véhicule, les conditions de l'appel d'offre, le coût et son financement. 3 constructeurs ont été consultés et parmi les 3 (Reform, Lindner et Aebi) ce dernier a donc été retenu.

Les critères de choix se sont portés sur la multifonctionnalité du dit véhicule (été / hiver), sa puissance afin de pouvoir assurer les opérations de déneigement l'hiver, la charge utile pour l'été et la possibilité de pouvoir s'adresser à un prestataire local en cas de problème urgent, ainsi que sa performance en termes de normes environnementales (euro 6 e).

Des améliorations techniques (boîte de vitesse Vario automatique) ont été apportées à ces véhicules de nouvelle génération évitant ainsi les problèmes dont le véhicule précédent souffrait. Cet engin est bridé à 40km/h afin d'éviter la mise en place d'un enregistreur de fin de parcours. Il peut également être conduit par une personne possédant un simple permis B soit un équivalent voiture.

Il est prévu que cet engin soit acquis auprès de Mr Moret Claude-Alain, Machines agricoles, Chemin des Gavardes à 1073 Savigny. Une reprise de l'ancien véhicule est prévue pour une somme de CHF 30 000.

Financement

Le montant de CHF 200 000 sera prélevé sur les disponibilités de la bourse communale.

Un plan d'amortissement sur 10 ans – plus réaliste que le précédent est prévu.

La Commission des Finances présente lors de cette séance donne un avis favorable.

Plan d'investissement

Un montant de CHF 200 000 figure au plan des investissements 2021-2026.

CONCLUSION

La commission technique a obtenu toutes les réponses à ses questions et donne un avis favorable à ce préavis.